



ville de Saint-Gabriel

AVIS PUBLIC

Dépôt au sommaire du rôle d'évaluation foncière Rôle triennal 2020-2021-2022

AVIS est par les présentes donné que le rôle d'évaluation de la municipalité de la Ville de Saint-Gabriel a été déposé pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022. Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau de la municipalité au 45, rue Beausoleil, Saint-Gabriel, aux heures normales de bureau.

Conformément à l'article 124 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la Municipalité régionale de comté de d'Autray une demande de révision.

Une telle demande de révision pour être recevable doit :

1. Être déposée avant le 1^{er} mai 2020;
2. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la Municipalité régionale de comté de d'Autray à l'adresse ci-dessous ;
3. Être déposée au bureau de la Municipalité régionale de comté de d'Autray ou être envoyée à la Municipalité régionale de comté de d'Autray à l'adresse ci-dessous par courrier recommandé ;
4. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par règlement de la Municipalité régionale de comté de d'Autray.

Municipalité régionale de comté de d'Autray
550, rue Montcalm, C.P. 1500
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Donné à Ville Saint-Gabriel, ce cinquième jour de novembre de l'an 2019.

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, certifie avoir publié le présent avis en en affichant une copie à l'Hôtel de Ville, 45 rue Beausoleil, entre 09h00 à 16h00 et sur le site web de Ville de Saint-Gabriel.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5^e jour de novembre 2019.

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier